

Image not found or type unknown



Chomage partiel et travail complémentaire

Par **NicolasH**, le **21/07/2009** à **16:35**

Bonjour,
Voilà, je suis Salarié chez Continental, actuellement nous ne travaillons plus mais sommes toujours salarié, et ce jusqu'au 31 décembre, et on nous dit qu'il est possible de travailler en intérim, alors ma question est de savoir si le temps de travail est calculé sur le temps effectif ou sur le contrat?